

VILLE DE LESSINES

AVIS A LA POPULATION

REUNION D'INFORMATION PREALABLE DU PUBLIC

La société des Carrières Unies de Porphyre, dont le siège social se situe à la Chaussée Gabrielle Richet 193B, 7860 Lessines, introduira prochainement une demande de permis unique de classe 1 en vue de développer son projet baptisé « Lessines 2020 ».

Le projet comporte différentes implantations sur le territoire de Lessines, en fonction de la nature des activités qui y seront menées :

- au droit du Boulevard Branquart pour la mise en œuvre d'une plateforme multimodale qui comportera les installations de traitement des matériaux et les infrastructures d'expédition de ces derniers par voies routière et fluviale,
- au droit de l'ancienne ligne de l'usine Dupuis pour les installations de chargement des trains,
- au droit de la Rue de la Loge pour l'extraction du porphyre permettant de relier les fosses Vandevelde et Lenoir Frères,
- aux abords de la fosse Tacquenier pour le démantèlement de certaines installations et la mise en œuvre de la zone de compensation.

Les communes de Silly et Ath, en sus de Lessines, ont été désignées comme étant concernées par ce projet et font donc l'objet de la même procédure pour l'organisation de cette réunion virtuelle.

D'autre part, ce projet fera l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (les communes de Biévène et Grammont ont également été informées).

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41.1 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement, et de l'arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n°45 du 11 juin 2020 organisant la participation du public en lieu et place de la réunion d'information préalable organisée pour certains projets visés dans le Livre Premier du Code de l'Environnement et de l'arrêté du Gouvernement Wallon de Pouvoirs spéciaux n°62 prolongeant l'application de l'arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n°45, ce projet fera l'objet d'une réunion d'information préalable virtuelle, prenant la forme d'une présentation vidéo mise en ligne.

Cette présentation vidéo sera accessible les **4 et 5 février 2021** sur le site internet de la commune de Lessines : <https://www.lessines.be/dl/RIPCUP>, et sur le site internet des Carrières Unies de Porphyre : www.cup.be

La personne représentant le demandeur auprès de laquelle des informations peuvent être obtenues pendant ces deux jours entre 8h et 17h est Madame GARREAU Perrine, 068/26.87.60 – perrine.garreau@eurovia.com.

Une copie papier de la présentation vidéo peut être demandée par courrier recommandé auprès du demandeur (Mme Perrine Garreau, Chaussée Gabrielle Richet 193b, 7860 Lessines). La demande doit être réceptionnée au plus tard 3 jours avant la mise en ligne de la vidéo. Deux jours avant la mise en ligne, le demandeur du projet envoie par courrier recommandé les documents aux personnes concernées en un seul exemplaire par adresse postale.

Toute personne peut consulter à la commune la copie de la retranscription de l'exposé et des documents présentés dans la présentation vidéo pendant les deux jours de mise en ligne de la vidéo et uniquement sur rendez-vous.

Commune de Lessines (Service environnement 068/25.15.38).

Commune de Ath (Service environnement 068/68.12.50)

Commune de Silly (Service environnement 068/25.05.31)

Cette présentation vidéo a pour objet :

- de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- de mettre en évidence et de permettre au public de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- de présenter et de permettre au public de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours suivant le dernier jour de la mise en ligne de la présentation vidéo, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit :

- au Collège communal de Lessines, Grand Place 12 à 7860 LESSINES
- au Collège communal d'Ath, Rue de Pintamont, 54 à 7800 ATH
- au Collège communal de Silly, Rue Saint-Pierre, 2 à 7830 SILLY

en y indiquant ses nom et adresse. Elle en adresse une copie au demandeur : Carrières Unies de Porphyre, Chaussée Gabrielle Richet 193b, à l'attention de Madame Garreau, qui la communique sans délai à l'auteur de l'étude d'incidences (Bureau d'études Ariès consultants).